

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole Maurice Carême	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE (S)	Châtelleraut	16/02/17

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

<i>Représentants des parents d'élèves</i>	<i>Education nationale</i>	<i>Collectivités</i>	<i>Autres participants</i>
- Mme Peruza (ULIS) Mme Petipied (CP, CM2) M Charles-Désiré (TPS-CP) (exc.) Mme Merrien (MS- CE1) Mr EL Khiati (TPS) <i>Exc. : M. Zidani (GS-CE1), M. Merlet (CM1)</i>	Président(e) - Anne marzet, directrice Enseignants Mélanie Maurice Jérôme Engrand Laura Berry Mélanie Cordonnier Fleur Lebreton Claire Tessereau Christèle Gillard Lucie Gobin Exc <i>IEN M. Paquet, Exc.</i>	<i>Mme Philipponneau, en charge de la petite enfance</i>	- DDEN, M. Delaporte

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Lebreton.

Rappel :

Ordre du jour

- 1) Effectif prévisionnel 2017-2018
- 2) Ouverture de classe suite à l'alerte faite à l'IEN sur les effectifs
- 3) Présentation du PPMS modifié
- 4) Informations sur les différents intervenants présents au sein de l'école (Assistant social de l'Éducation nationale, infirmière scolaire) et du travail fait avec les partenaires.
- 5) Les projets de fin d'année
- 6) *Restauration scolaire*

1. Fonctionnement du conseil d'école

I/

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

3. Actions pédagogiques

Pas de changements importants depuis le dernier Conseil d'école.

Exemples de contenu : projet d'école, de classe, classe transplantée...

4. Utilisation des moyens de l'école

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL	
2016 / 2017	5	11	9	14	12	11	9	16	11	9	107
2017 / 2018	7	10	12	11	14	13	11	9	16	10	113

Cette année, des tout-petits ont été refusés du fait du manque de place. Actuellement, nous sommes en moyenne à 25 élèves par classe hors ULIS ; les élèves de l'ULIS devant être répartis dans 2-3 classes, cela augmente sensiblement le nombre d'élèves par classe.

Il y a 107 élèves, bientôt 108.

Une alerte a été faite à notre Inspecteur de circonscription sur les effectifs prévisionnels, qui prévoyaient 25,75 élèves par classe (hors ULIS) à la rentrée 2017. Pour rappel, les effectifs maximums autorisés en REP+ sont de 25 élèves par classe.

Une ouverture officielle de classe est ainsi annoncée à la rentrée 2017.

(Pour rappel une classe avait été fermée à la rentrée 2014 un an avant l'entrée en REP+).

En moyenne prévisionnelle, on devrait pouvoir compter **20,6 élèves** par classe hors ULIS à la prochaine rentrée.

Un nouvel enseignant intégrera l'équipe en septembre. On le saura au plus tôt au mois de mai, au plus tard en septembre.

Nous aurons une réflexion d'équipe qui sera validée par l'IEN pour la répartition dans les classes ; les CP ré-intégreront le bâtiment de l'élémentaire.

Un accueil des tout petits est à privilégier, mais dans de bonnes conditions ; un groupe de travail au niveau du REP+ est en cours.

On observe par ailleurs de plus en plus de départs et d'arrivées en cours d'année, ce qui n'est pas facile en termes d'adaptation pour les enfants.

Restauration scolaire : menu bio : les achats locaux sont privilégiés. Il y a une charte de qualité à respecter. Il faut profiter des journées portes ouvertes qui sont l'occasion de visiter les infrastructures. Il est possible de prendre contact avec le responsable de l'UPC pour en savoir davantage.

Exemples de contenu : Répartition des crédits alloués par la commune ou l'EPCI ; argent de l'école, répartition des élèves (organisation pédagogique) ; organisation d'échanges de service, décloisonnement, enseignants supplémentaires (M+) ; RASED ; organisation du service des ATSEM...

5. Hygiène et Sécurité

- **Le PPMS** est modifié chaque année en fonction des exercices effectués et de l'actualité. Il est à distinguer des exercices d'évacuation (incendie ou fuite de gaz dans les bâtiments).

Deux grandes dominantes pour le PPMS :

Soit l'intrusion, soit le confinement. L'intrusion ne suppose pas forcément un terroriste, mais un parent énérvé qui rentre dans l'école par exemple. Le confinement peut concerner des produits dangereux suite à un accident de train ou autre. Un PPMS en confinement a été réalisé du côté élémentaire ; il reste à organiser un PPMS de confinement du côté maternelle.

Une réflexion est en cours entre l'IEN et la mairie quant aux signaux d'alerte pour avoir une harmonisation au niveau des écoles châtelleraudaises.

Maternelle

Confinement dans le dortoir et dans la salle TPS PS MS (avantages : toilettes qui jouxtent la salle, couchettes, points d'eau à l'est).

Élémentaire

Confinement dans les salles 2 et 3, toilettes possibles hors classe.

Un exercice a été réalisé en septembre, un autre en février en élémentaire.

Exemples de contenu : PPMS, bâtiments...

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Depuis cette année, un Assistant social scolaire en faveur des élèves Mr Rapp, est affecté au collège à Georges Sand. Il est chargé en particulier de missions dans le REP+ à destination du 1er degré : il s'agit d'un poste expérimental sur une année et qui concerne les élèves du REP+ dépendant du collège George Sand.

Un des objectifs principaux du poste de M. Rapp est d'assurer un soutien à la parentalité, c'est-à-dire un accompagnement des parents et des élèves au collège dans leurs difficultés, tant au collège qu'à la maison. Il s'agit d'aider l'élève à réaliser sa scolarité en aplanissant les différentes difficultés rencontrées. Il y a 12 personnes actuellement dépendant du rectorat. L'intérêt d'agir dès l'école primaire, c'est de repérer des difficultés en amont afin de palier à de futurs problèmes d'absentéisme au collège.

Les missions principales sont :

- Prévention ;
- Aide à la parentalité, les droits, etc. ;
- Aide éducative avec les infirmières ;
- Soutien aux enseignants, appui supplémentaire aux équipes ;
- Accompagner l'enfant de la PS jusqu'au collège et assurer aux parents des référents disponibles.

Mme Cordonnier, maître +, intervient au collège ; des élèves s'adressent à elle spontanément, ce qui permet aux anciens élèves de Carême de pouvoir s'exprimer en cas de besoin.

Mme Askari, infirmière scolaire, est présente un mardi matin sur deux. Elle intervient pour réaliser des consultations infirmières ou des dépistages, rencontrer des élèves présentant des difficultés visuelles ou auditives. Elle peut assurer le lien entre l'école et le médecin scolaire. Elle peut également intervenir auprès

des enseignants pour monter des projets en éducation à la santé.

Une fois avant chaque période de vacances, une réunion entre enseignants et partenaires est organisée. Cela permet de débloquer des situations préoccupantes, de travailler ensemble autour des élèves. Cette pluridisciplinarité est enrichissante.

Les partenaires :

- MJC : le CLAS intervient pour l'aide aux devoirs ; le projet Noctilus a eu lieu à l'automne ; une journée du jeu est prévue le 30 mai, ce qui permet un temps convivial, ...
- Kimberley, service civique, aide à l'accompagnement à la piscine, à d'autres sorties, ...
- Assistants sociaux de la MDS sud, située près des Renardières. Une prochaine rencontre est prévue. Pour rappel, les assistants sociaux sont soumis au secret professionnel, l'école n'est pas informée du contenu des échanges avec les parents
- PRE : programme de réussite éducative financé par la mairie. Carême est la seule école de REP+ de la ville à ne pas faire partie du PRE ; le découpage administratif est différent entre le REP+ (dépendant du secteur du collège George Sand) et le PRE (politique de la ville).

Exemples de contenu : sorties ponctuelles, partenariat, actions hors temps scolaire...

8. Place des parents à l'école

Projets de fin d'année :

APE

- Aide pour le Carnaval du 15 mars
- Vide grenier le 21 mai
- Kermesse le 23 juin

L'APE est dynamique. Ils ont besoin de soutien lors des manifestations (débarrasser les tables, etc..).

Exemples de contenu : rencontres, calendrier...

Fait à Châtellerault

Le 16/02/2017

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Le / la secrétaire de séance